Ordre du jour de
l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 24 novembre 2026 à 14 heures

1. **Adoption des modifications statutaires à partir du projet validé par le Conseil d'Administration :**
 1.1. Présentation des modifications statutaires par le Président et la Trésorière et des motifs de ces modifications sur les conseils du cabinet FIDAL

 1.2. Vote en vue de l'adoption des modifications statutaires proposées

2. **Questions diverses**